

📍 Manche

15 juin 2018 - Stéphanie Le Dantec

Projet Bhyke : la Manche expérimente le vélo à hydrogène (50)

ENVIRONNEMENT | ENERGIE

Depuis fin 2017, 20 vélos électriques-hydrogène sont testés à Saint-Lô et à Cherbourg. Cette expérimentation multipartenariale, soutenue par le département de la Manche, s'inscrit dans les appels à projets nationaux de l'Ademe. Une première étude sera publiée fin 2018.



Déjà en 2015, le conseil départemental de la Manche était la première collectivité à acquérir des voitures fonctionnant à l'hydrogène et à s'équiper d'une station de charge publique. En 2017, le développement expérimental de la filière se poursuit avec Bhyke, le projet manchois sélectionné par l'Ademe visant à évaluer sur une période de trois ans une solution industrielle complète, avec station de recharge, vélos à hydrogène et maintenance. Pour répondre à l'appel à projets "Transfert industriel et tests en conditions réelles (Titec)" de l'Ademe, un consortium industriels/utilisateurs a été créé et des subventions sont apportées par différentes collectivités territoriales (voir encadré).

Tests sur courtes distances et avec différents types d'utilisateurs

"Le projet Bhyke vient appuyer nos engagements en matière de transition énergétique, car l'hydrogène ne génère aucun rejet de particules ou de CO₂", explique la vice-présidente du département en charge de la transition énergétique, environnement, innovation, Valérie Nouvel. Le vélo à hydrogène présente d'autres avantages par rapport aux vélos électriques : un temps de charge réduit (1 minute contre 3 heures) et une autonomie de 100 km. "Pour que ce projet participe à nos politiques sociales et à l'attractivité du territoire, poursuit l'élue, nous l'avons ciblé autour de deux usages : les déplacements domicile-travail et les déplacements

touristiques." L'expérimentation s'appuie également sur différents types d'utilisateurs - un volet salariés, un volet touristique et un volet social - de manière à pouvoir recueillir les retours d'expérience autour d'usages ciblés et faire évoluer les produits selon les attentes des utilisateurs.

Offices de tourisme, association d'insertion ou entreprises

À Saint-Lô, depuis décembre 2017, quatre vélos à hydrogène sont utilisés par des employés de l'hôpital et d'une entreprise de 800 salariés pour leurs déplacements sur site, tandis que cinq vélos sont gérés par l'agence d'attractivité Latitude Manche et proposés à la location aux touristes. À Cherbourg, cinq vélos sont gérés par l'office du tourisme pour la location aux plaisanciers et cinq sont destinés à des personnes en insertion professionnelle par l'intermédiaire de l'association Fil & Terre.

Faciliter le maillage des stations de recharge

Dans les deux villes, deux stations de recharge ont été implantées : en plein centre-ville à proximité de l'office de tourisme de Saint-Lô et sur le port de plaisance à Cherbourg. Le département de la Manche facilite les demandes d'implantation de stations sur l'espace public auprès de la Dreal et de l'architecte des bâtiments de France. Les démarches administratives s'apparentent à celles nécessaires pour l'implantation des bornes de recharge de voitures électriques. Du point de vue technique, elles impliquent un branchement électrique et une arrivée d'eau pour fabriquer de l'hydrogène.

Enquête qualitative

L'appel à projets Titec de l'Ademe inclut un volet recherche/action. Les retours d'expérience seront collectés sur la base d'entretiens qualitatifs pilotés par un sociologue. "Le questionnaire vise à recueillir le ressenti des personnes pour faire évoluer le produit, conclut la vice-présidente. Il permettra de valider les coûts réels de fabrication, d'identifier les opérations de maintenance et les besoins en formation des futurs gestionnaires de parcs de vélos." L'étude devrait être publiée en septembre 2018

La Manche anime la démarche

"Notre rôle est également de sensibiliser les habitants aux atouts de la mobilité décarbonée, souligne la vice-présidente. À titre d'exemple, le département a profité du départ du Tour de France organisé dans la Manche en juillet 2016 pour présenter cette initiative expérimentale." Le département est aussi à l'initiative du Club des élus acteurs de l'hydrogène au sein de l'Afhyac qui vise à partager les expériences au niveau national et favoriser le déploiement de l'hydrogène.

Projet multipartenarial

Pour répondre à l'appel à projets Titec 2015, un consortium industriels / utilisateurs a été créé. Le projet est porté par la société Ataway (fournisseur de solution d'approvisionnement hydrogène pour des flottes de véhicules légers) et associe les sociétés Pragma (développeur d'un modèle de vélo hydrogène apte à la production en série) et Easybike (fabriquant de vélos à assistance électrique), le département, différentes collectivités, l'association d'insertion professionnelle Fil & Terre et l'agence d'attractivité Latitude Manche.

Coût de l'opération

Le coût global du projet est de 723.048 € TTC. Outre la part d'autofinancement des partenaires industriels, les subventions apportées se composent de la manière suivante :

Ademe : 337.981 €

Conseil départemental de la Manche : 75.748 €

Agglomération de Saint-Lô : 50.000 €

Cherbourg-en-Cotentin : 50.000 €

Région Normandie : 50.000 €

Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes dans le cadre de l'accompagnement au développement de la Société Pragma : 18.000 €.

Contact(s)

Conseil départemental de la Manche

50050 Saint-Lô cedex

 02 33 055 550

 dclic@manche.fr

Nombre d'habitants : 500000

Nombre de communes : 476

Nom de la commune la plus peuplée : Cherbourg-en-Cotentin (81000 hab.)

Valérie Nouvel

Vice-présidente en charge de transition énergétique, environnement, innovation

 valerie.nouvel@manche.fr